Publié le 1 mai 2009 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication
t.caveng@soulier-avocats.com
Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

Lire cet article en ligne

Apports personnels et professionnels d'un échange de trois mois au bureau de Lyon

Luc Attlan, membre du bureau de **Chicago** du Cabinet Drinker Biddle Reath LLP, a travaillé **trois mois** au sein de notre bureau de **Lyon** dans le cadre d'un **programme d'échange.** Il revient sur cette **expérience unique** et explique pourquoi celle-ci lui a été **bénéfique** sur les plans **professionnel** et **personnel**.

Consulter l'article

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.